



DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

COMMUNE DE VEZINS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, à la Mairie, le 15 mai 2024 à 18h30

Affiché le 7 mai 2024

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

I- FINANCES

- Mini-séjours – Tarifs
- Acquisition appareil de traçage à peinture – Modalités d'acquisition et des conditions d'utilisation avec la commune de NUAILLÉ

II- INTERCOMMUNALITÉ

- Adhésion et approbation des statuts du syndicat mixte e-Collectivités
- Election d'un représentant au syndicat mixte e-Collectivités au sein du collège des communes

III – VIE ASSOCIATIVE

- Adhésion à l'Association « Les Amis de la Gendarmerie »

IV – QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Cédric VAN VOOREN

